

Message du ministre

Pendant les mois de juillet et août, j'ai visité la province, et j'ai échangé avec de nombreuses personnes et familles ainsi qu'avec des membres de plusieurs organismes fournissant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous savons qu'il existe des pressions et des enjeux significatifs au sein du système des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Mais on y trouve aussi beaucoup d'énergie et de créativité. Voici certaines des choses que j'ai le plus souvent entendues ou constatées :

1) Dans ce secteur, il existe un énorme potentiel de partenariats entre les entreprises sociales et la communauté.

J'ai pu constater cela de mes propres yeux. Des entreprises comme Good Foot Delivery font des aspects sociaux un élément prioritaire de leur plan d'affaires. Creative Village Studio fait venir de nombreux bénévoles communautaires pour enseigner l'art, et fait appel à une galerie locale pour exposer et vendre les œuvres réalisées. Le projet « Home of Our Own » donne aux étudiants-infirmiers et étudiantes-infirmières de l'Université Trent la possibilité de devenir des « voisins actifs » auprès de résidents ayant une déficience intellectuelle. Il existe tellement d'excellents exemples...

Partout dans la province, des gens font un travail efficace. Je suis convaincu que le gouvernement doit encourager la multiplication de tels partenariats créatifs et innovants, au sein du secteur et au sein de nos collectivités.



Le ministre avec Donna, de Creative Village Studio.

Message du ministre

2) Chaque personne est unique.

Cette phrase est peut-être un cliché, mais je pense qu'il s'agit d'un point important. Il n'y a pas de « portrait-type » de personne ayant une déficience intellectuelle. Parce que chaque personne a des besoins uniques, il n'existe pas d'approche « universelle » en matière de prestation de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, pas plus qu'il n'existe de solution simple aux différents défis que ce secteur doit relever.

Selon moi, nous devons en faire plus pour mieux comprendre les besoins de chaque personne et proposer un soutien individualisé.



Un modèle résidentiel innovant à Peterborough a huit adultes ayant une déficience intellectuelle qui vivent avec deux étudiants en soins infirmiers de l'Université Trent — un arrangement qui bénéficie à tout le monde.

3) L'inclusion et la mobilisation communautaires sont essentielles.

Nous avons besoin de faire participer la communauté au sens large à l'édification d'une société plus inclusive, au sein de laquelle les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent participer plus pleinement et vivre leur vie de façon plus autonome.

Nous devons faire évoluer les attitudes pour aider nos collectivités à inclure véritablement les personnes ayant une déficience intellectuelle. Mais l'inclusion et la mobilisation communautaires doivent venir de la base. Je pense qu'il est vraiment important que chaque personne qui a recours aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle saisisse chaque occasion de raconter son histoire.

Nous avons tous un rôle à jouer pour construire l'avenir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous avons besoin que les familles et les personnes racontent leurs expériences, que les collectivités se mobilisent davantage, et que les organismes soient créatifs.

En ce qui concerne le gouvernement, nous sommes déterminés à bâtir un meilleur système de soutiens – un système plus réceptif, plus efficient et qui met davantage l'accent sur les besoins individuels.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de me rencontrer cet été, qui m'ont accueilli dans leur foyer et dans leur vie. Je suis convaincu que c'est en continuant de travailler ensemble que nous réussirons à aider un plus grand nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle à vivre non seulement dans leur communauté, mais aussi à en devenir partie intégrante.



~ Ted McMeekin

Collaborer pour réussir :

Travailler ensemble pour renforcer la capacité pour la planification gérée par la personne

Grâce à l'Initiative 2012-2013 de renforcement de la capacité pour la planification gérée par la personne, de nombreuses mesures locales de planification gérée par la personne sont devenues plus solides, plus efficaces et mieux à même d'atteindre un plus grand nombre de personnes dans des collectivités plus nombreuses. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples choisis parmi les nombreux partenariats réussis noués un peu partout en Ontario.

La réussite de ces projets collaboratifs est largement due au fait qu'ils se sont appuyés sur les commentaires et les expériences de la collectivité locale – des aspects qui ont aussi orienté leur mise en œuvre. Ils ont permis de resserrer les liens entre les organismes de facilitation indépendants, les groupes et organismes communautaires locaux et les groupes familiaux, afin de créer des possibilités concrètes de changements et d'inclusion au sein de la collectivité.

- **St. Catharines Mainstream Non-Profit Housing** a rassemblé le personnel de six organismes différents afin d'offrir à ces personnes une formation pour qu'elles puissent devenir des formateurs agréés dans le domaine de la réflexion axée sur la personne. Un formateur spécialiste de la réflexion axée sur la personne forme les personnes qui évoluent autour d'une personne ayant une déficience intellectuelle (p. ex. ses collègues de travail) à l'utilisation d'une variété d'outils et de compétences fondées sur la valeur afin d'aider cette personne à vivre de façon aussi autonome que possible. Dans le cadre du processus d'agrément, chaque personne formée devrait ensuite à son tour donner des séances de formation de deux jours à d'autres membres du personnel. Cet effet de ricochet a permis à plus de 120 personnes de développer des compétences s'agissant des approches axées sur la personne/gérées par la personne.
- **Service Coordination des Services and Regroupement des Partenaires Francophones** ont travaillé en collaboration pour animer deux ateliers en français destinés à plus de 100 personnes de l'Est de l'Ontario. Ces ateliers ont porté sur des sujets variés, notamment la planification gérée par la personne, les cercles de soutien, les rôles parentaux, la planification financière et les soutiens de l'emploi.
- Dans la région de Kingston, la collaboration entre **Community Living Ontario**, le comité local **Pressures and Priorities Committee** et le **Réseau communautaire de soins spécialisés de l'Est** a abouti à l'organisation de deux ateliers destinés à près de 70 employés de services offrant un soutien direct. Ces ateliers ont encouragé les participants à utiliser des approches de planification gérée par la personne et axée sur la personne dans leur travail.
- **Windsor Essex Brokerage for Personal Supports** a organisé une réunion d'une journée pour favoriser le dialogue et appuyer le réseau de facilitation indépendant de la région. Le projet a rassemblé six organismes alliés, des leaders familiaux et de nombreux facilitateurs indépendants pour discuter des moyens permettant de bâtir et de renforcer la capacité dans le cadre de la facilitation indépendante locale.
- **Thunder Bay Family Network** a assuré la mise en place et la promotion d'un forum de discussion en ligne destiné au réseautage et au partage de l'information entre les personnes ayant une déficience intellectuelle, leurs familles et les prestataires de service, sur le thème de la planification gérée par la personne et sur d'autres thématiques.

Collaborer pour réussir

- **Family Service Toronto, Community Living Toronto, Montage Support Services, Corbrook, JVS Toronto** et **Operation Springboard** ont uni leurs forces pour créer un processus de jumelage unique entre mentor et personne mentorée, qui a permis d'élaborer des plans gérés par la personne à l'intention des personnes figurant sur la liste établie par la région de Toronto en matière de besoins communautaires.
- **Facilitation Wellington Dufferin, Facile Waterloo** et **Community Living Guelph Wellington** ont conclu un partenariat pour appuyer la constitution d'un nouveau groupe communautaire réunissant de nombreux intervenants intéressés par la possibilité d'offrir des services de facilitation indépendante dans leurs collectivités locales.
- Plus de dix organismes se sont réunis pour promouvoir un forum en ligne dans le cadre du **North East Region Facilitators' Network**. Le but du forum est de permettre aux facilitateurs d'entrer en relation en ligne (qu'ils travaillent de façon indépendante ou au sein d'un organisme) pour encourager la collaboration, le réseautage et le partage de connaissances.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces projets, veuillez communiquer avec la Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle du ministère des Services sociaux et communautaires.

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Numéro de tél. sans frais : 1 866 340-8881

Numéro de téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DSttransformation.css@ontario.ca

Nous sommes sur Twitter, Facebook et YouTube!

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour recevoir des renseignements à jour sur les services sociaux et les services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario.

Voici où nous trouver :



www.twitter.com/ONAideSociale



www.facebook.com/OntarioServicesSociaux



www.youtube.com/OntarioSocialService

Qu'est-ce que la planification gérée par la personne?

La planification gérée par la personne est une approche visant à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à vivre au sein de la collectivité au quotidien.

Avec l'aide de leur famille, de leurs amis et d'autres intervenants, les personnes ayant recours à la planification gérée par la personne reçoivent un soutien qui leur permet de cerner leur vision et leurs objectifs de vie, puis de trouver et d'utiliser les services et soutiens offerts dans leur collectivité pour réaliser ces objectifs.

Qu'est-ce que la facilitation indépendante?

La facilitation indépendante fournit un soutien pour faire participer les personnes ayant une déficience intellectuelle à la planification gérée par la personne, les aider à participer à la vie de leur collectivité et les aider à bâtir des relations. C'est une prestation qui est assurée par des facilitateurs indépendants et qui est distincte de la prestation de services directs.

Des facilitateurs indépendants pratiquent dans plusieurs collectivités de l'Ontario. Ils peuvent travailler seuls, ou au sein d'un organisme ou d'un groupe collaboratif constitué d'autres facilitateurs indépendants. En général, ils appartiennent à un réseau de facilitateurs indépendants.

Dans quels cas peut-on envisager de recourir à la facilitation indépendante?

Vous devriez envisager de recourir à la facilitation indépendante si vous êtes tenté(e) par l'idée de travailler avec quelqu'un qui vous aidera à faire des plans pour l'avenir, à élargir vos réseaux personnels et à entrer en contact avec des personnes de votre collectivité. Par exemple, la facilitation indépendante peut être une piste intéressante pour vous si des choses sont en train de changer dans votre vie (par exemple si vous quittez l'école ou déménagez), ou si vous avez besoin de l'aide d'une personne qui n'appartient pas à votre cercle familial ou amical afin de faire des plans pour l'avenir. Vous pouvez aussi juger que le coût relatif au recrutement d'un facilitateur indépendant ne se justifie pas si vous avez seulement besoin de savoir quels sont les services disponibles dans votre collectivité par le biais de votre SOPDI.

Que faut-il rechercher chez un facilitateur indépendant lors de la sélection?

Dans un premier temps, veillez à ce que le facilitateur soit qualifié et que ses compétences correspondent à vos besoins. En général, les facilitateurs exercent par le biais d'organisme sans but lucratif et de réseaux locaux qui réalisent une présélection, notamment en s'entretenant avec les nouveaux facilitateurs et en procédant à une vérification des références et du dossier de police.

Rendez-vous sur le site Web du Réseau ontarien de facilitation indépendante pour obtenir de plus amples renseignements et des exemples de questions à poser : www.oifn.ca/

Nouvelles ressources en ligne pour la facilitation indépendante

Vous pouvez désormais accéder à deux nouvelles ressources en ligne proposées par des organismes basés en Ontario pour en savoir plus sur la planification gérée par la personne et sur la facilitation indépendante.

1) www.oifn.ca

Ce site est un pôle d'information et de ressources créé par le Réseau ontarien de facilitation indépendante, un réseau provincial dont le mandat est d'informer, d'éduquer, d'encourager, de soutenir et de connecter les personnes, ainsi que de promouvoir la planification et la facilitation indépendante en Ontario.

Le Réseau permet aux personnes de toute la province :

- d'échanger les unes avec les autres;
- d'en savoir plus sur les valeurs et les pratiques exemplaires propres à la planification et à la facilitation indépendante;
- de partager des ressources;
- de trouver des possibilités de mentorat; et
- d'échanger de l'information sur les initiatives de facilitation indépendante qui interviennent dans leur région ou en Ontario.

2) www.independentfacilitation.ca/map/ (en anglais)

Créé par deux organismes (Facile: Independent Facilitation Perth County et Facile: Independent Facilitation Waterloo), ce lien vous propose une carte et un annuaire en ligne fournissant des renseignements de base sur la facilitation indépendante ainsi que les coordonnées de facilitateurs indépendants et d'organismes spécialisés en formation et facilitation indépendante, et ce, dans tout l'Ontario. Plus tard cette année, le contenu de la carte figurant sur ce site sera intégré au site du Réseau ontarien de facilitation indépendante cité plus haut.

Le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) a fourni un soutien financier pour le développement de ces sites Web. Leur contenu est élaboré par des organismes tiers à des fins d'information et d'éducation, et ne représente pas nécessairement le point de vue du MSSC.

Mise à jour sur le budget de l'Ontario 2013

Sont désormais disponibles des détails complémentaires sur le nouvel investissement budgétaire de 42,5 millions de dollars réalisé par le gouvernement de l'Ontario.

Ce nouvel investissement se focalise sur l'amélioration des soutiens offerts aux adultes ayant une déficience intellectuelle qui présentent les risques les plus élevés. Ces soutiens comprendront notamment :

- Un soutien offert à environ 600 à 800 adultes ayant une déficience intellectuelle en cas d'urgence temporaire et imprévue, comme une maladie soudaine d'un fournisseur de soins.
- Une formation et du matériel spécialisé, comme des soulève-lits, destinés aux organismes communautaires afin d'aider les adultes ayant des besoins complexes.
- Un nouveau financement direct ou un financement supplémentaire direct à 850 adultes ayant une déficience intellectuelle pour favoriser leur participation communautaire et offrir des services de relèvement aux fournisseurs de soins.
- Des services de logement ou de soutien pour aider un maximum de 250 adultes présentant des risques élevés au plan de la sûreté et de la sécurité.

[Lisez l'intégralité du communiqué en ligne.](#)

Exprimez-vous!

Nous voulons connaître votre opinion concernant le bulletin Point de mire. Veuillez prendre quelques minutes pour remplir notre court sondage et nous faire savoir comment nous pourrions améliorer ce bulletin.

Veuillez remplir maintenant le sondage en ligne fluidsurveys.com/surveys/marta-huebsch/sondage-des-lecteurs-de-point-de-mire/. Vous pouvez aussi remplir le sondage qui figure sur les deux dernières pages de ce numéro de Point de mire et nous le renvoyer par courrier.

Vous pourrez remplir ce sondage jusqu'au 13 décembre, 2013.

Ce sondage est volontaire. Toutes vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Veuillez noter que toutes les données recueillies seront analysées globalement et que les réponses ne seront pas rattachées à une personne. Tous les renseignements personnels recueillis sont protégés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Sondage des lecteurs de Point de mire

Sondage des lecteurs de Point de mire

Nous voulons savoir ce que vous pensez de notre bulletin Point de mire. Il vous faudra environ cinq minutes pour remplir ce sondage. Nous vous remercions d'avance du temps que vous y consacrerez et de vos commentaires.

Ce sondage est volontaire. Toutes vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Veuillez noter que toutes les données recueillies seront analysées globalement et que les réponses ne seront pas rattachées à une personne. Tous les renseignements personnels recueillis sont protégés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Marta Huebsch à Marta.Huebsch@ontario.ca ou au 416 325-5441.

Veuillez renvoyer votre sondage rempli par la poste d'ici au 13 décembre, 2013, à :

Poste : Sondage des lecteurs de Point de mire
Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des communications et du marketing
80, rue Grosvenor
7e étage, Édifice Hepburn
Toronto (Ontario) M7A 1E9

À quelle fréquence lisez-vous le bulletin Point de mire?

- ☐ Je lis tous les numéros
- ☐ Je lis quelques numéros par année
- ☐ Je lis Point de mire une fois par an ou moins
- ☐ C'est le premier numéro que je lis

Comment recevez-vous le bulletin Point de mire?

- ☐ Je le lis sur le site Web du ministère
- ☐ Je le lis sur le site Web de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle
- ☐ Le ministère me l'envoie par courriel
- ☐ Quelqu'un d'autre me l'envoie par courriel (veuillez préciser)

- ☐ Mon organisme communautaire m'envoie des copies papier
- ☐ Le ministère m'envoie des copies papier
- ☐ Autre (veuillez préciser)

Quel pourcentage de chaque numéro lisez-vous?

- ☐ Je lis en général tout le bulletin
- ☐ Je jette un coup d'œil rapide et je lis quelques articles qui m'intéressent
- ☐ Je lis principalement les gros titres ou je regarde les photos

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'articles qui sont publiés dans Point de mire. Sur une échelle de 1 (très important) à 5 (pas du tout important), veuillez indiquer dans quelle mesure il est important que ces articles fassent partie du bulletin.

	Pas du tout important	Moyennement important	Neutre	Important	Très important
Changements de politiques/programmes	☐	☐	☐	☐	☐
Articles sur des organismes/personnes/événements	☐	☐	☐	☐	☐
Orientation/plans à long terme du gouvernement concernant les services aux adultes ayant une déficience intellectuelle	☐	☐	☐	☐	☐
Autres initiatives gouvernementales ayant une incidence sur les personnes ayant une déficience intellectuelle en général	☐	☐	☐	☐	☐
Articles vous demandant une rétroaction	☐	☐	☐	☐	☐
Articles sur l'inclusion communautaire	☐	☐	☐	☐	☐
Recherche et pratiques exemplaires sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	☐	☐	☐	☐	☐
Questions et réponses des lecteurs	☐	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐	☐

Si Autre, veuillez préciser...

--

En général, les articles sont-ils faciles à lire et à comprendre?

- ☐ Jamais
- ☐ Rarement
- ☐ Parfois
- ☐ La plupart du temps
- ☐ Toujours

En général, les articles sont-ils:

- ☐ Trop longs
- ☐ Trop courts
- ☐ Appropriés/une bonne combinaison

Nous envisageons de modifier le format de Point de mire, pour que nous puissions atteindre un plus grand public. Si vous aviez le choix entre les options suivantes, comment préféreriez-vous recevoir le bulletin Point de mire?

- ☐ Courriel vous informant de sa publication en ligne/vous dirigeant vers un site Web
- ☐ Bulletin électronique envoyé dans son intégralité par courriel
- ☐ Copie papier expédiée par la poste
- ☐ Mises à jour électroniques plus courtes et plus fréquentes envoyées par courriel
- ☐ Autre (veuillez préciser) _____

Qu'est-ce que vous aimez le plus à propos de Point de mire?

Qu'est-ce que vous aimez le moins à propos de Point de mire?

Dans quelle région de l'Ontario habitez-vous?

- ☐ Toronto/RGT
- ☐ Cente-Est
- ☐ Centre-Ouest
- ☐ Est
- ☐ Sud-Ouest
- ☐ Nord
- ☐ Nord-Est
- ☐ Je n'habite pas en Ontario
- ☐ Je ne sais pas

Quel âge avez-vous?

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ 18-24
- ☐ 25-34
- ☐ 35-44
- ☐ 45-54
- ☐ 55-64
- ☐ 65 ans et plus
- ☐ Je préfère ne pas répondre

Veillez cocher la ou les réponses ci-dessous qui vous décrit ou décrivent le mieux (veuillez cocher toutes les cases applicables) :

- ☐ J'ai une déficience intellectuelle
- ☐ Je suis le parent/soignant d'un enfant (âgé de moins de 18 ans) ayant une déficience intellectuelle
- ☐ Je suis le parent/soignant d'un adulte (18 ans et plus) ayant une déficience intellectuelle
- ☐ Un membre de ma famille a une déficience intellectuelle (mais je ne suis pas le parent/soignant)
- ☐ Je travaille dans un organisme communautaire offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
- ☐ Je travaille pour un organisme de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ou je suis membre d'un tel organisme
- ☐ Aucune des réponses susmentionnées (dans ce cas, aidez-nous à comprendre pourquoi notre bulletin sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle vous intéresse : _____)

**Souhaitez-vous nous faire part d'autres commentaires à propos du bulletin
Point de mire?**